

Pièce jointe: présentation ppt

Préambule

L'assemblée générale (AG) de l'association Terre Fraternité s'est déroulée le 5 juin 2018 au cercle national des armées, 8 place Saint Augustin à Paris devant une assistance composée de 90 représentants des formations de la famille armée de terre rejoints par plus de 70 invités, autorités militaires (éventuellement représentées) et représentants de nos partenaires qu'ils soient associatifs ou mécènes.

Cette AG s'est déroulée comme à son habitude en deux temps. Le premier temps était dédié aux représentants des formations qui constituent de fait et pour l'année à venir les membres de l'association et son collège électoral. Le deuxième temps permet d'accueillir un certain nombre d'invités parmi lesquels des autorités militaires et civiles, les présidents (ou leur représentant) des associations avec lesquelles nous collaborons et des autres soutiens dont nos partenaires du monde de l'entreprise.

Le général d'armée Jean-Pierre BOSSER, chef d'état-major de l'armée de terre, nous a fait l'honneur de conclure ce rendez-vous.

L'ordre du jour figure dans les diapositives en pièce jointe.

Assemblée générale – Première partie

Mot d'accueil et rapport moral par le président, le général d'armée (2s) Thorette

Au début de son intervention, le président a remercié les représentants des formations, rappelé l'ordre du jour puis présenté les membres du conseil d'administration et de l'équipe de Terre Fraternité.

Son rapport moral a notamment souligné l'état d'esprit dans lequel œuvrait l'association dans le cadre de ses statuts. Extraits :

Merci donc, à toutes et tous, de représenter aujourd'hui votre régiment ou la formation à laquelle vous appartenez, dans le cadre d'une démarche commune acceptée, entre l'armée de terre, vous et l'association « Terre Fraternité ».

Cette démarche commune, nous allons aujourd'hui l'évoquer, ensemble, tout au long de la matinée.

Elle prend tout son sens dans le cadre de la mission de Terre Fraternité : le soutien aux blessés de l'armée de terre, à leurs proches et aux familles de nos camarades décédés en service.

Notre démarche disais-je, vise en premier lieu à vous apporter les informations que nous vous devons :

- *relatives à la cellule d'aide aux blessés de l'armée de terre, la CABAT ;*
- *en matière de vie de l'association et de son action ;*
- *concernant nos finances ;*
- *s'agissant de nos projets, en cours de réalisation ou à venir ;*
- *s'agissant de notre lien privilégié avec l'ADO*
- *concernant nos projets, notamment en matière de communication extérieure (projet conduit par M. Hervé de Gaulejac ici présent).*

Cette équipe se sent, nous nous sentons tous, entraînés par les besoins des blessés et des familles de nos camarades décédés, aiguillonnés par les initiatives et les entreprises de la CABAT et poussés par vous tous, relais convaincus, organisateurs potentiels d'activités, donateurs...

Association Terre Fraternité - Hôtel national des Invalides - 129 rue de Grenelle 75007 PARIS

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 - Numéro SIRET 483 328 746 00019

terre.fraternite@yahoo.fr - www.terre-fraternite.fr/

Ainsi entraînés, aiguillonnés et poussés,... nous ne pouvons, nous ne devons pas cesser d'avancer...

En deux mots, et pour terminer cette ouverture de notre Assemblée Générale, je tiens à vous dire :

- *que l'association se porte bien, en grande partie grâce à vous ou aux formations que vous représentez, vous pourrez le constater au fil des présentations ;*
- *que nous évoluons sans cesse au gré des nécessités du moment, et afin de coller au mieux aux besoins des blessés de l'armée de terre et donc de la CABAT ;*
- *que nous avons le souci commun, selon la volonté du CEMAT, de ne laisser personne au bord du chemin, notamment les familles de nos camarades décédés en service ;*
- *que nous avons le souci constant de la réactivité et de la réaction dans l'urgence ;*
- *que nous nous engageons à le faire dans la durée, voire la très longue durée.*

Ainsi, Terre Fraternité s'engage plus que jamais à demeurer à l'écoute de ceux qui, dans le cadre de leur engagement au service de la France, endurent les conséquences de la blessure quelle qu'elle soit ou de celles et ceux qui souffrent de la blessure ou de la perte d'un être cher.

Quant à l'esprit général de la journée, je souhaite qu'il soit, comme à l'accoutumé, empreint de franchise, de camaraderie partagée, conformément à l'esprit de fraternité de soldats qu'illustre notre nom et conformément aussi au slogan que nous avons choisi :

« Terre Fraternité »... bien plus qu'une association... un engagement... »

Intervention du lieutenant-colonel Brulé, chef de la CABAT.

NDLR : il est d'usage d'offrir à la CABAT un temps de parole à l'assemblée générale car le travail admirable réalisé par toute l'équipe de la CABAT est l'essence même des actions de l'association. Il est aussi important de permettre à la CABAT de présenter ses orientations majeures face aux représentants des formations qui seront, de fait, plus à même de comprendre la synergie entre cette cellule institutionnelle et notre association.

L'intervention du lieutenant-colonel Brulé s'est articulée autour de 4 points :

- Le rappel des chiffres clés concernant les blessés et les familles endeuillées
- Le rappel des missions et de l'organisation de la CABAT ainsi que le parcours du blessé
- Un focus sur la blessure psychique et les moyens mis en œuvre pour accompagner ces blessés avec notamment un point sur la réinsertion particulièrement dans le cadre de l'opération Oméga.
- Enfin, le chef de la CABAT a présenté les grands chantiers 2017-2018
 - o La maison numérique du blessé
 - o l'accompagnement des formations dans leur mission de suivi des blessés pendant la durée du congé maladie (de 1 à 180 jours)
 - o la déconcentration des tâches CABAT avec « la CABAT hors les murs ».

Le rapport d'activités par le secrétaire général, le lieutenant-colonel (er) de Saint Germain

Le secrétaire général a introduit son rapport en présentant l'année 2017 comme une année de forte activité. Les aides directes aux blessés et à leur famille sont en forte augmentation de même que les aides aux familles endeuillées principalement attribuées dans le cadre du partenariat ADO Terre Fraternité. Dans le même temps, les dons se sont globalement stabilisés.

- Les dons

Les dons non défiscalisés alimentant les fonds propres de Terre Fraternité sont en baisse sensible (environ 160 k€) mais cette baisse est plus technique que liée à une chute de la mobilisation. Certains mécènes importants ont décidé de défiscaliser une partie de leur don, quand, dans le même temps, certaines activités de collecte n'ont été soldées que l'année suivante (en 2018). De fait les dons défiscalisés alimentant le compte dédié au partenariat ADO Terre Fraternité se sont accrus de 100 k€ environ par rapport à 2016.

- Les aides

Le montant des aides attribuées est donc en forte augmentation, portées principalement par deux activités majeures que sont la reconstruction par le sport (plus de 160 k€) et la réinsertion professionnelle (250 k€ environ), pour un montant de 570 k€ environ sur fonds propres (et au global d'environ 935 k€ si l'on y inclut les aides attribuées aux familles endeuillées dans le cadre du partenariat ADO Terre Fraternité)

Focus partenariat "Terre Fraternité - ADO"

Il n'est pas possible de parler des activités de Terre Fraternité sans inclure celles réalisées sous le partenariat Terre Fraternité - ADO. En l'absence du délégué général de l'ADO habituel intervenant pour présenter les activités du partenariat ADO- Terre Fraternité, le secrétaire général rappelle brièvement les éléments de ce partenariat qui existe depuis onze ans.

Le compte et le fonds dédié à ce partenariat présentent au 31 décembre 2017 un reliquat de plus de 190 k€. Bien que l'année 2017 se caractérise par une activité en hausse sensible principalement tournée vers les orphelins avec en particulier les bourses d'études et les pécules, les dons au profit du partenariat se sont aussi notablement accrus (environ 100 k€). Cette situation a permis de moins engager la réserve qu'initialement attendue.

Budget Prévisionnel 2018

Le budget prévisionnel 2018 prend acte des activités 2017 pour poursuivre la dynamique dans une esprit volontariste et surtout une confiance dans notre capacité à collecter les sommes nécessaires à conduire les projets et les activités programmées.

Communication

Avant de conclure son propos, le secrétaire général a rappelé quelques éléments en matière de communication tout en soulignant le travail considérable réalisé par la petite équipe de Terre Fraternité et félicité particulièrement la gestion des pages numériques par madame Alexandra Forsteneichner – Chopineaux. Son travail au quotidien permet à l'association d'avoir une réelle visibilité notamment via la page facebook.

Il expose le projet de communication externe engagé en 2018 avec la société COMSPHERE avec notamment la réalisation d'une plaquette à destination des acteurs civils.

En conclusion, ce qu'il faut retenir de l'activité Terre Fraternité :

En 2017, Terre Fraternité a attribué environ **935 000 €** d'aides au travers de plus de **1 100** interventions qui ont concerné plus de **500** blessés et familles dont plus de **200** orphelins. C'est la première fois que nous dépensons ce que nous avons reçu la même année.

Rapport financier par le trésorier, le docteur vétérinaire (er) Rougé.

En préambule, le trésorier souligne que la situation financière de l'association est particulièrement saine et qu'elle permettrait de faire face à une crise qui frapperait l'armée de terre. Les dons sont en légère diminution et les frais de fonctionnement maintenus sous le seuil des 10% des aides versées.

Les comptes ont été vérifiés par le cabinet d'expertise comptable GUERY BOLLE (1 bis allée des plantes 95000 CERGY).

Le 27 avril 2018, monsieur Nicolas BOLLE, expert-comptable, certifie et signe :

- « *Sur la base de mes travaux, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.* » « *Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 11 pages, se caractérisent par les données suivantes :*

 - **Total du bilan : 2 376 579 € -**
 - **Produits d'exploitation (recettes) : 771 382,57 €**
 - dont 54 875 € de produits financiers divers (dont 20k€ de cartes caritatives)
 - dont 60 000 € COMPTE TF RMBS (TF n'en est qu'hébergeur)
 - **Charges d'exploitation (dépenses) : 751 458 €**
 - dont 22 592 € de salaires et charges sociales
 - dont 80 622,54 de dépenses sur compte TF/RMBS
 - dont 7 112 € impôts sur les bénéficiaires
 - **Chiffres d'affaires HT: 0 € -**
 - **Résultat net comptable : 19 925 €»**

Commentaire du trésorier: Les chiffres diffèrent quelque peu de ceux présentés par l'association en raison d'une différence de présentation et en particulier:

- l'analyse par le cabinet GUERY-BOLLE inclue la comptabilité du compte RMBS-TF (compte mis à la disposition de la CABAT pour accueillir certains dons et financer certaines dépenses liées aux RMBS) dont Terre Fraternité n'est que « l'hébergeur » et n'en assume pas la jouissance.
- la présentation de certains mouvements financiers vers le compte ADO Terre Fraternité
- la prise en compte des rétrocessions "cartes co-brandées" comme produits financiers quand nous les considérons comme des dons.

La gestion des comptes est bien sûr conforme à la stratégie d'emploi votée par le conseil d'administration.

Conclusion de la première partie

En forme de conclusion de cette première partie et des différents bilans présentés, il est demandé aux représentants des formations de confirmer le conseil d'administration et de valider par un vote à main levée les différents rapports présentés, ce qui a été fait et approuvé à l'unanimité des présents.

Réunion extraordinaire du conseil d'administration

A l'occasion de la pause et prenant acte de l'approbation des nouveaux statuts, le conseil d'administration s'est réuni pour approuver la désignation du général de corps d'armée Eric Margail comme nouvel administrateur.

A l'issue d'un vote à bulletin secret, l'admission du général de corps d'armée Eric Margail au sein du conseil d'administration de Terre Fraternité a été approuvée à l'unanimité des votants (7 présents plus deux pouvoirs sur 10 membres).

Assemblée générale – deuxième partie

Après la pause qui a permis d'accueillir les invités, le président a remercié toutes les autorités civiles et militaires qui nous font l'honneur d'être présents et en particulier le général d'armée Jean-Pierre Bosser, chef d'état-major de l'armée de terre. Il a aussi spécialement remercié nos soutiens, mécènes et partenaires sans qui beaucoup de choses ne pourraient se faire. Le président n'a pas manqué de remercier le directeur du cercle des armées qui nous a ouvert ses portes dans des conditions très favorables.

Après ce mot d'accueil, le président a présenté une synthèse des présentations faites à l'occasion de l'assemblée générale proprement dite (première partie).

A la suite de cette intervention, le président a ouvert la séquence des témoignages.

Trois témoins se sont succédés. Tout d'abord le major David Travadon, blessé grièvement au Liban en 2009, il est le porte fanion de l'association. Il aime rappeler la condition des blessés, remercier ceux qui ont ouvert les voies et donner du courage à tous sans masquer cette réalité que rien n'est acquis.

Le deuxième témoignage est celui de madame Isabeau Micaelli qui est consultante, "personne ressource" pour la cellule des blessés de l'armée de terre, en particulier dans le cadre des stages du centre ressources des blessés de l'armée de terre (CReBAT), dont les stages sont des tremplins pour la reconversion des blessés psychiques. Madame Micaelli a présenté notamment deux projets qu'elle accompagne, projets portés par des blessés psychiques. Le premier, appelé ARGOS, vise à étudier le bénéfice d'un chien d'accompagnement pour un blessé psychique. Ce blessé, Vincent R. qui n'a pu se déplacer pour témoigner lui même suit une formation en éthologie canine à Maisons Alfort. Une autre blessé, Lara T. le suit dans ce projet Argos. Madame Micaelli a aussi rapidement présenté le projet Ulysse avant de laisser la parole au blessé qui le porte.

Le troisième témoignage est donc celui de l'adjudant-chef Philippe Aspard. Le projet Ulysse vise à réaliser des ateliers d'écriture pour inciter les blessés à s'exprimer. Ce projet peut se concevoir comme une médiation par l'art. D'ailleurs, outre les deux masters 2 qu'il suit et le doctorat sans doute à suivre, l'adjudant-chef Aspard souhaite développer des compétences d'art thérapeute.

Ces témoignages ont fortement ému les personnes présentes surtout ceux des deux blessés vers qui sont allés de nombreuses personnes pendant la collation offerte en fin de réunion.

Après avoir chaleureusement remercié les témoins, le président a donné la parole au général chef d'état-major de l'armée de terre (CEMAT) qui a exprimé ses remerciements au général Thorette de lui permettre de s'exprimer devant cette assemblée.

Le CEMAT a développé dans son allocution sa perception de la situation et les évolutions qu'il souhaitait engager dans le champ du soutien aux blessés et aux familles endeuillées.

Cette après-midi de présentations, d'interventions et de témoignages s'est poursuivie autour d'une collation mettant fin à cette assemblée générale.

Le secrétaire général

